

**I Participants:**

**Présents:** Jean Hervé PEURIERE, Thierry MEUNIER, Lydie FAYE, Jean-Louis FAFOURNOUX, Michelle VASSEUR, Bruno PILONCHERY, Nicole CHAUX, Philippe ROUX, Viviane BRUNET, Aurélien ALLARD, Quentin OSSEDAT, Michel CHAUX

**Absents excusé:** Guy FARGET, Sandy GOUTORBE,

**II Points abordés:**

<b>1</b>	<p><b>Validation voirie 2025</b></p> <p>Le Conseil valide le programme retenu pour les travaux voirie 2025, à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rue de l'Ecluse et place devant Salle des Fêtes pour un montant de 26441 € HT.</li> <li>- Chemin de Tartaru pour 7262 € HT.</li> <li>- Route de Chausseterre ( 7 accès maisons) pour un montant de 16197 € HT.</li> </ul> <p>Une subvention de 50% est en attente de la part du Conseil Départemental.</p>
<b>2</b>	<p><b>Validation travaux pour accès PMR à la Plagnette</b></p> <p>L'aménagement d'un cheminement PMR (Personnes à Mobilité Réduite) entre le parking, le restaurant et l'hôtel de la Plagnette a fait l'objet de devis.</p> <p>Sté Guy Moquet : 18201 € HT (Béton désactivé)                  Sté Pontille: 16543 € HT (Béton désactivé) et 11198 € HT (Bi couche)</p> <p>Le Conseil valide les devis de la Sté Pontille.</p> <p>Une demande de subvention "Amendes de Police" est en cours. Selon son montant nous choisirons l'option "bi couche" ou l'option "Béton désactivé".</p>
<b>3</b>	<p><b>Mutuelle Prévoyance pour les employés.</b></p> <p>A compter du 1er janvier 2025, la loi impose de proposer une assurance Prévoyance aux employés communaux. Nous retenons la proposition "Interiale".</p> <p>La commune prendra en charge un montant de 20€/mois/agent. (minimum imposé par la loi : 7€/mois).</p> <p>Pour le personnel à temps partiel, la participation de la commune sera proportionnelle au pourcentage de temps travaillé.</p>
<b>4</b>	<p><b>Validation devis pour porte vitrée du magasin Comptoir Dix Vins.</b></p> <p>Mme Cellier, responsable du magasin Comptoir Dix Vins a demandé l'installation d'une porte vitrée coté rue du 19 mars.</p> <p>Un devis pour une porte avec protection anti effraction a été réalisé par la société Goutorbe.</p> <p>Le Conseil valide ce devis d'un montant de 4440 € HT.</p>
<b>5</b>	<p><b>Organisation de la cérémonie des vœux du 12 janvier 2025</b></p> <p>Les rubriques ci-dessous ont été retenues.</p> <p>Chaque présentateur est chargé de réaliser son support de présentation et de le transmettre à Quentin Ossedat pour mise en forme du document à projeter.</p> <p>Voirie: Thierry Meunier.                  Matériel Communal: Philippe Roux.                  Bâtiments communaux: Lydie Faye                  Eau, Assainissement, Eclairage, Téléphonie, Fibre: Michel Chau                  Médiathèque, Boite à livre, Loire Propre, Composteur: Bruno Pilonchery                  Ecole: Sandy Goutorbe                  CCAS: Michelle Vasseur ; Nicole Chau                  Parc Livradois Forez: Guy Farget                  Fleurissement: Viviane Brunet, Guy Farget.</p>
<b>6</b>	<p><b>Question Diverses</b></p> <p>*Colis CCAS distribués le 21 décembre.</p> <p>*Bulletin, Calendrier Ordures Ménagères, Invitation Vœux distribués le 23 décembre.</p> <p>*Deux devis en cours pour rénover la benne oxydée du camion de la commune. (Stés Thomazet et DMS)</p> <p>*Le 6 janvier , début du nouveau service de cantine scolaire avec fourniture repas par le collège de Noirétable et transport des raps par la commune de Champoly.</p> <p>*Lancement des travaux complémentaires de rénovation des locaux de la Plagnette durant la fermeture hivernale (24 décembre au 15 janvier).                  Coût 50 000 €, subvention Région de 11382 €, attente subvention Département.</p> <p>*Bûche de Noel des employés communaux le 23 décembre à 16h . Salle des Associations.</p> <p>*Modification site internet de la commune. Accès direct depuis la page de garde vers les sites : Urfé Co Work et CCPU.</p> <p>*Lancement par Jean Pierre Laronze de la réalisation de la maquette en relief de la commune des Salles.</p> <p>*La commune devra se prononcer fin 2025 sur son intégration au Parc Livradois Forez. Si accord, l'intégration sera effective mi 2026.</p>
<p><b>Prochaine Réunion Adjoints: Lundi 13 Janvier 2025 à 09h30</b>  <b>Prochaines Réunions Conseil Municipal: Vendredi 24 Janvier 2025 à 20h00</b></p>	